



PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION
de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron
Mardi 22 avril 2014 – Etat-major du SDIS

Le président demande aux membres du conseil d'administration d'excuser Jean-Luc AUGUSTE et Pierre ESCORBIAC qui n'ont pu être présents lors de cette réunion.

- Compte-rendu du conseil d'administration du 27/03/2014

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 27/03/2014 est approuvé.

- Congrès départemental

Une seconde réunion de travail s'est déroulée à 18h00, en amont de ce conseil d'administration, dans le cadre du congrès départemental qui aura lieu le 14 juin à Laissac.

Patrice JOUET présente le programme détaillé de la journée aux membres du conseil d'administration.

Franck CHAUCHARD expose les animations prévues et explique que les forums des commissions pourront tous se dérouler au centre de secours.

Les rapports des différentes commissions devront être transmis à Franck CHAUCHARD au plus tard lors de la dernière réunion avant le congrès départemental (date non arrêtée).

Comme l'an passé, des flyers seront distribués dans les écoles du secteur, mais plus dans les centres de secours où un simple affichage sera mis en place.

- Congrès régional

***Le président propose aux membres du conseil d'administration de faire un tour de table afin de dresser la liste des participants au congrès régional, les 23 et 24 mai 2014 dans les Hautes-Pyrénées.
La réservation définitive sera effectuée.***

Congrès national

Le président propose aux membres du conseil d'administration de faire un tour de table afin de dresser la liste des participants au congrès national, les 2, 3, 4 octobre 2014 à Avignon.

Comme les années passées, la réservation sera effectuée auprès d'un camping.

- Projet de revue départementale

Patrice JOUET revient sur le projet évoqué lors du précédent conseil d'administration.

Il invite alors Lionel COURSIERES, qui avait proposé de contacter un imprimeur local pour faire chiffrer le coût d'impression d'une telle revue, à prendre la parole.

Ce dernier rend compte aux membres du conseil d'administration de son entrevue visant à déterminer le coût et la faisabilité d'un tel projet :

- par exemple, la réalisation d'une revue « glacée » et agrafée de 60 pages, en 2000 exemplaires, aurait un coût de 6000€, incluant le papier, l'impression et le travail de mise en page, mais avec la rédaction des articles à la charge de l'Union Départementale.

- concernant les encarts publicitaires, Lionel COURSIERES énonce les tarifs communément pratiqués pour ce type de revue :

- petit bandeau : 200€
- ½ page : 400€
- 1 page : 800€
- page de couverture : 1000€

Il considère qu'il serait plus avantageux, à de multiples égards, de réaliser un démarchage de sponsors interne à l'Union Départementale :

- les sapeurs-pompiers démarchent pour les sapeurs-pompiers, et ne font donc pas appel à un intermédiaire ;
- le vivier des amicales n'est pas mis en péril
- en maîtrisant le nombre d'encarts de sponsors, cela permet d'éviter l'écueil d'une revue surchargée de publicités ;
- en cas de ventes nombreuses, les bénéfices seraient bien plus importants qu'avec un prospecteur extérieur dont la participation reste fixe.

Il explique qu'une idée pourrait être de rayonner au niveau national, ce qui pourrait de ce fait intéresser des sponsors locaux, par exemple dans le domaine du tourisme ; il conviendrait néanmoins de réfléchir et de veiller à trouver le juste équilibre.

Il expose ensuite certains des arguments qui pourraient être avancés dans la démarche de prospection, notamment :

- l'effectif actuel, composé majoritairement de sapeurs-pompiers volontaires
- expliquer qu'il est important de fidéliser ce vivier, et que cela passe par une protection sociale de qualité, mais que cela a un coût élevé.

Les membres s'interrogent ensuite sur le travail conséquent que cela représenterait tant sur le fond (la rédaction des articles), qu'au niveau de la prospection, qu'ils estiment être une tâche particulièrement délicate et difficile à réaliser.

Lionel COURSIERES explique qu'il serait envisageable de commencer avec peu de sponsors pour ensuite monter éventuellement en puissance.

David CHASSANG évoque ensuite la possibilité de recruter un étudiant qui réaliserait la prospection dans le cadre d'un stage en commerce ; il explique qu'il prendra contact avec la Chambre de commerce pour se renseigner sur cette éventualité.

- Tour de table des commissions

⇒ Commission Œuvre des Pupilles

Stéphane MILLOT relate les dossiers évoqués lors du dernier conseil d'administration de l'Œuvre des Pupilles, le 17 avril dernier.

Il revient sur le lâcher de 1258 ballons, représentant le nombre de pupilles pris en charge par l'Œuvre, qui sera organisé partout en France le 14 juin à l'occasion de la Journée nationale.

Il a pour principal objectif de récolter des dons.

En effet, il manque 6 millions d'euros pour pérenniser l'engagement envers les pupilles. Les dons des sapeurs-pompiers sont en effet en baisse.

Stéphane MILLOT explique qu'il est nécessaire de rappeler l'importance de l'Œuvre des Pupilles auprès des amicales.

Il annonce également que le rassemblement des parents aura lieu cette année les 17 et 18 mai dans le nord de la France ; en 2015, c'est le département du Tarn qui organisera ces deux journées de séminaires sur les thèmes de la famille et qui sont des moments d'échanges particulièrement riches.

Comme les années passées, l'Œuvre des Pupilles a été représentée par de nombreux coureurs à l'occasion du dernier Marathon de Paris.

Dans la même optique, 750 sapeurs-pompiers venus de toute la France courront sous un même maillot aux couleurs de l'Œuvre lors de la Course du Viaduc à Millau le 18 mai prochain.

Un stand de promotion sera installé dès le vendredi ; l'amicale des sapeurs-pompiers de Millau organisera également le samedi soir une pasta party dont les bénéfices seront reversés à l'Œuvre des Pupilles.

⇒ Commission Sport

Patrice CAUSSAT expose les dossiers évoqués lors la dernière réunion de la commission sport régionale à laquelle il a participé à Mazamet :

- l'organisation de la FINAT 2015 a été confiée au département de l'Aveyron
- concernant le foot régional, les équipes non complètes ne pourront pas se qualifier ;
- le tournoi de volley régional aura lieu le 18 octobre 2014.

Patrice CAUSSAT invite ensuite Franck CHAUCHARD à prendre la parole : ce dernier annonce que le championnat du monde de VTT aura lieu en 2016 à Laissac. Il soumet alors l'idée d'organiser, conjointement à cet événement, le championnat de France de vtt sapeurs-pompiers et bénéficier, ainsi, du parcours et des infrastructures de grande qualité qui seront mis en place.

Il conviendra d'en parler aux commissions régionales et fédérales afin de voir s'il est possible de se positionner.

Patrice CAUSSAT précise enfin concernant la course du Viaduc qu'il reste quelques places disponibles suite à des désistements.

Il rappelle également qu'un appel aux bénévoles a été fait afin de pouvoir mener à bien cet événement majeur.

⇒ Réunion du Comité exécutif de l'Union Régionale

Le président donne ensuite la parole à Lionel COURSIERES, qui souhaite revenir sur la venue des membres du Comité exécutif de l'Union Régionale au centre de secours du Bassin, le 11 avril dernier. Les sapeurs-pompiers ont été particulièrement ravis de les recevoir et satisfaits des échanges qui ont eu lieu.

Patrice JOUET explique que les membres de l'Union Régionale ont été très contents de l'accueil qui leur a été réservé.

⇒ Commission communication - calendriers

François MAUREL explique que les dossiers de la commande 2015 ont été remis aux amicales, le 19 avril, à Camares, à l'occasion du parcours sportif.

⇒ Commission des Anciens sapeurs-pompiers

Pierre GIROU expose les dossiers évoqués lors la dernière réunion de la commission régionale dans le Lot, au cours de la quelle il a été question :

- des derniers comptes-rendus des réunions fédérales ;
- de l'article du décret sur le volontariat qui permet aux sapeurs-pompiers au grade de Major d'être classés Lieutenant : les anciens sapeurs-pompiers doivent adresser leur demande au SDIS pour bénéficier également de cette disposition ;
- du devenir de la PFR suite au renouvellement du contrat ADF et CNP fin 2015 ;
- du déficit du journal ASP Mag, et l'éventualité de le regrouper avec le SP Mag.
Il précise qu'il souhaite discuter de ce point lors de la prochaine réunion de la commission fédérale.

Stéphane MILLOT souhaite réagir en expliquant que cette question ne relève pas que d'un enjeu économique : en effet, ce journal est avant tout un outil de communication.

Pierre GIROU rend compte ensuite du bilan de la réunion de la commission départementale tenue le 17 avril au SDIS.

Les membres de la commission ont ainsi évoqué le voyage d'un jour qui se tiendra le 29 avril, mais aussi le congrès départemental, et le projet de la Fédération Nationale d'abaisser les cotisations à partir de l'âge de 80 ans. Pierre GIROU s'interroge sur la pertinence de l'âge de référence retenu, sachant que les assurances tiennent compte de la tranche des 75 ans et plus. Il demandera des explications à ce sujet lors de la prochaine réunion fédérale.

⇒ Commission sociale

Franck CHAUCHARD indique qu'il y a toujours plus de dossiers traités par la commission sociale, principalement des cas de surendettement.

Il explique également que lors de la prochaine réunion de la commission sociale régionale, les difficultés de communication avec l'animatrice en place seront évoquées.

- Questions diverses

- Séminaire des amicales

Patrice JOUET revient la proposition faite par la MNSP de réaliser une réunion d'information à destination des amicales concernant leurs obligations légales, notamment en termes de statuts, assurances...
Un complément d'information serait également donné concernant ASSO18.

La date du 18 octobre 2014, à l'état-major du Sdis, est retenue. Il conviendra de se rapprocher de la MNSP.

Achat d'un drapeau

Le président rappelle que le drapeau de l'Union Départementale a été irrémédiablement endommagé à l'issue de l'Assemblée générale de 2012.
Patrice JOUET propose donc aux membres du conseil d'administration de le remplacer (coût : environ 1800€ TTC).

Certains membres s'inquiètent du coût que cela représente, mais ils s'accordent pour dire que le drapeau est un emblème important.

Les membres valident l'achat d'un nouveau drapeau.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne désirant prendre la parole, Patrice JOUET remercie l'ensemble des participants pour leur collaboration aux travaux du conseil d'administration et lève la séance à 21h30.

Le secrétaire général,
Franck CHAUCHARD

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Chauchard', with a stylized flourish above the name.

Le président,
Patrice JOUET

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jouet', with a stylized flourish above the name.